

Cfdt:

SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Personnel des avocats

INFOS-FLASH n° 9
9 décembre 2013

www.snpj-cfdt.fr

Négociation salaires

1 % ou rien !

L'avarice est le châtime des riches

Cette négociation avait commencé le 20 septembre 2013. Vendredi dernier, la délégation patronale a rendu son verdict :

NON pour les 250 € demandés pour les coefficients situés entre 207 et 350 !

NON pour que les cadres soient rémunérés au niveau du PMSS !

Les employeurs proposent 0,7 % pour toute la grille et rien de plus !

Et toujours le même refrain : pour les employeurs, en augmentant les salaires, les syndicats cassent l'emploi ! Ils menacent d'utiliser des plateformes étrangères (Maroc)... Ce discours démontre bien que les avocats sont prêts à mettre au chômage leurs salariés au nom de leur profit.

Pour la CFDT, cette politique est irresponsable. Elle a rappelé aux employeurs que ce n'est pas en sous-payant les salariés que le service rendu au client sera de qualité. La qualité du travail a un prix ! Les organisations syndicales demandent 2 % (les prix à la consommation ayant augmenté de 0,6 % sur un an, réf. octobre).

4 suspensions de séances plus tard, nouvelle proposition des employeurs : + 0,9 %.
Refus des syndicats.

La négociation est clôturée sans qu'un accord puisse être signé.

Pas d'accord signifie pas d'augmentation obligatoire !

Les employeurs se précipitent pour aborder le point suivant de l'ordre du jour. **La CFDT revient sur les salaires et leur demande de faire un effort supplémentaire.**

Après 2 suspensions de séance, ultime proposition des employeurs : + 1 %.

La demande de la CFDT est bien loin d'être satisfaite. Toutefois, elle accepte de signer car, dans cette profession, trop de salariés sont dans les minimas de la grille et, sans notre signature, le pouvoir d'achat du personnel des avocat aurait été en recul.

Coef	Salaires au 01.01.2014
207	1 466
215	1 507
225	1 539
240	1 581
250	1 646
265	1 745
270	1 779
285	1 878
300	1 976
350	2 306

Coef	Salaires au 01.01.2014
385	2 536
410	2 701
450	2 964
480	3 161
510	3 359
560	3 689

La CFDT, le syndicat à l'écoute des salariés

Pour adhérer au **SNPJ-CFDT - Personnel avocats et avocats salariés**
Bulletin à retourner : Tour Essor – 9^{ème} étage - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN

Nom Prénom
Adresse
N° de téléphone Adresse informatique personnelle

La CFDT, le syndicat qui change votre quotidien